



N° de résolution
ou annulation

2017-05-23

Procès-verbal du Comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

À la séance ordinaire du **Comité exécutif** de la Commission scolaire du Lac-Abitibi tenue le **23 mai 2017**, à 19 h, à la salle de l'exécutif du centre administratif à La Sarre, à laquelle séance il y avait quorum :

sont présents : M. Gilbert Barrette, président
M^{me} Marguerite Couture
M. Bertrand Bellerive, commissaire-parent

est toutefois absent :

M. Steve Fontaine

sont également présents :

M. Éric Belzil, directeur des Services des ressources financières et du transport scolaire
M. Marco Fournier, directeur des Services des ressources humaines et Secrétariat général
M^{me} Isabelle Godbout, directrice générale
M. Éric Dupuis, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
M. Yves Dubé, directeur du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi
M^{me} Brigitte Roy, directrice des Services éducatifs

Résolution
CE-17-022
Adoption de
l'ordre du jour

Proposé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

En conséquence, les résolutions qui suivent sont conformes à l'ordre du jour.

Adopté

Résolution
CE-17-023
Adoption du
procès-verbal

Proposé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du 18 avril 2017 soit accepté.

Adopté

Vérification des
comptes à payer
et des frais de
déplacement

Il y a eu vérification des comptes à payer codification 21-17-05-23, 22-17-05-23 et 23-17-05-23, des cartes de crédit VISA AFFAIRES RBC payées en avril 2017 ainsi que les frais de déplacement 18D6717-05-23, 19D6717-05-23, 20D6717-05-23 par les membres du comité exécutif.



N° de résolution
ou annotation

Résolution
CE-17-024
Projet aux
pavillons de
Taschereau et
Victor-Cormier

Il est proposé et résolu unanimement de retenir les services de la firme d'ingénierie « Innovex Consultants » pour un montant forfaitaire de 19 500 \$ (avant taxes) pour les projets de « Remplacement des chaudières au mazout par des chaudières au propane aux pavillons de Taschereau et Victor-Cormier ». Ces projets sont retenus dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour les années 2013-2014.

Adopté

Résolution
CE-17-025
Projet au
pavillon
d'Authier-Nord

Il est proposé et résolu unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entrepreneur « Construction La Ray », pour le projet « Amélioration de l'accessibilité et toiture au pavillon d'Authier-Nord » au montant de 109 999.99 \$ (avant taxes). Ce projet est retenu dans le cadre des mesures d'accessibilité 2009-2010 et « Maintien des bâtiments 2015-2016 ».

Adopté

Résolution
CE-17-026
Contrat
d'approvisionne-
ment en gaz et
service de
bouteilles au
CFPLA

Il est proposé et résolu unanimement d'octroyer le contrat d'approvisionnement en gaz et service de bouteilles au Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi au plus bas soumissionnaire conforme soit : Air Liquide inc., pour une durée de 3 ans, débutant le 1er juillet 2017 au 30 juin 2020, au montant de 80 654.07 \$ (avant taxes).

Adopté

Résolution
CE-17-027
Contrat au
CFGRLR

Il est proposé et résolu unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entrepreneur « Réalisations Abitibi », pour le projet « Ajout de prises électriques au Centre de formation générale Le Retour » au montant de 3 699 \$ (avant taxes). Ce projet est retenu dans le cadre de la mesure 30890 pour les années 2009-2010.

Adopté

Résolution
CE-17-028
Contrat
d'entretien
ménager
2015-2017

Il est proposé et résolu unanimement d'autoriser le directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique de reconduire pour une année optionnelle les contrats d'entretien ménager 2015-2017 pour les Pavillons de Palmarolle, Clermont, Normétal, Polyno 2^e étage, Le Séjour, Tremblay, Victor-Cormier, Académie, Roquemaure, Boulé, Duparquet, Taschereau, Poularies, centre administratif, Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi et Centre de formation générale Le Retour.

Adopté



N° de résolution
ou annotation

Résolution
CE-17-029
Émission d'une
carte de crédit
à l'acheteur

Résolution
CE-17-030
Liste des
emprunts par
billet à court
terme

Résolution
CE-17-031
Levée la séance

Procès-verbal du Comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Proposé et résolu unanimement d'approuver l'émission d'une carte de crédit à la nouvelle responsable de l'approvisionnement au nom de Madame Ginette Goulet pour un montant maximal de 5 000 \$.


Adopté

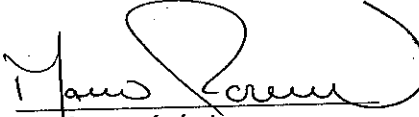
Proposé et résolu unanimement que la liste des emprunts par billet à court terme effectués et autorisés par la direction générale depuis la dernière séance du comité exécutif soit acceptée telle que présentée.

Adopté

Proposé et résolu unanimement que la séance soit levée.

Adopté


Président


Secrétaire général

/sf